

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PATHOLOGIE EN NEUROLOGIE			
Ancien Code	PAKN3B71KIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAKB3710		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	David LION (liond@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à fournir à l'étudiant les bases théoriques des pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge des patients neurologiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable seul :
 de mémoriser, connaître, décrire et différencier les différentes pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B71KINA Pathologie en neurologie

24 h / 2 C

Contenu

Syndrome pyramidal; syndrome cérébelleux et ataxique; syndrome extrapyramidal (maladie de Parkinson, mouvements anormaux); comas et traumatismes crâniens; accident vasculaire cérébral; hypertension intracrânienne; neuropsychologie; démences et état confusionnel; épilepsie; douleurs céphaliques et algies faciales; sclérose en plaques; maladies infectieuses; lésions de la moelle épinière; amyotrophies spinales progressives et maladies des motoneurones; maladies neuromusculaires; neuropathies; tumeurs cérébrales.

Démarches d'apprentissage

Vingt-quatre heures de cours théorique par utilisation du système multimédia et illustration de certaines vidéos. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques. Explications complémentaires selon les demandes des étudiants. Questionnement aux étudiants pour favoriser la réflexion.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Sources et références

Cambier, J., Masson, M. et Dehen, H. (2004). Neurologie (Abrégés). Paris: Masson.
Danziger, N. et Alamowitch, S. (2003). Neurologie. Paris: Med-Line, Estem.
Wilkinson, IMS. (2002). Neurologie (En bref ...). Paris: de Boeck Université.
Association Française contre les Myopathies (AFM). (2010). Principales maladies neuromusculaires (Savoir et comprendre). Paris: AFM.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les copies des présentations powerpoint du cours sont disponibles sur ConnectED. Le cours est également illustré de vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).